LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La RCSC compte 35 réservistes dont la mission principale est l'accueil de sinistrés.



La Réserve Communale de Sécurité Civile a été créée en octobre 2021 et comporte 35 réservistes antibois de tous âges. Elle est partie intégrante de la Protection Civile Urbaine.
Pour intégrer la RCSC, il faut être domicilié sur Antibes et être âgé au minimum de 18 ans.

La mission de la RCSC est principalement l'accueil de sinistrés : accueil et tenue du registre, montage et démontage d'un centre d'hébergement d'urgence, distribution de repas…
La RCSC a été mobilisée lors de l'accueil de réfugiés ukrainiens en transit sur la ville, la collecte de denrées après le séisme en Syrie et en Turquie, ou l'accueil de vacanciers résidant dans les campings suite à une alerte orange aux inondations.
Les bénévoles peuvent aussi être sollicités pour l'aide logistique dans les maisons des sinistrés en post-crise.
La Protection Civile Urbaine mobilise également les réservistes pour intervenir auprès des écoles et distribuer le Dicrim Jeunes. Il s'agit d'une présentation des conduites à tenir par la population en cas de risques majeurs.

Les réservistes sont placés sous l'autorité du Maire d'Antibes.

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes